Regards sur le travail
Revue dédiée à la recherche et aux observations dans le domaine du travail
Volume 7, n° 2 – Hiver 2011

Analyse d'un événement international

Le G20 et l'Organisation internationale du travail

Par Jean-François Guilloteau*

La réunion des ministres du Travail et de l'Emploi des pays du G20[1] et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20, tenus respectivement à Washington en avril 2010, à Toronto en juin 2010 et à Séoul en novembre 2010, ont confirmé une tendance amorcée en 2009, à savoir que l'Organisation internationale du travail (OIT) est devenue un lieu de convergence et d'animation où les États membres ont la possibilité d'avancer des réponses aux problèmes engendrés par la dernière crise financière et économique en matière de travail et d'emploi.

Voici une brève chronologie des évènements.

Avril 2009 – Sommet du G20, à Londres

À ce sommet, les chefs d'État et de gouvernement du G20 ont souligné, dans leur dernier communiqué[2], l'importance de rétablir la croissance économique et de soutenir le marché de l'emploi. Pour y parvenir, ils recommandaient de stimuler la croissance en investissant dans l'éducation et la formation, en élaborant des politiques de travail actives et en donnant la priorité aux citoyens les plus vulnérables. Ils invitaient également l'OIT à évaluer, de concert avec d'autres organismes, les moyens d'action mis en œuvre par les États membres en matière d'emploi ainsi que ceux à venir. Le directeur général du Bureau international du travail (BIT)[3] a salué cette orientation[4].

---

* Jean-François Guilloteau est agent de recherche à la Direction de la recherche et de l'innovation en milieu de travail du ministère du Travail.

1. Le G20 a été fondé en 1999. Il comprend 19 pays (Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, France, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Russie, Turquie) ainsi que l'Union européenne. Il rassemble généralement les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales, et parfois, comme ce fut le cas à Londres, à Pittsburgh, à Toronto et à Séoul, les chefs d'État et de gouvernement. Des représentants du Fonds monétaire international (FMI) et de la banque mondiale sont aussi invités aux rencontres. Les États membres du G20 représentent plus des deux tiers de la population mondiale, près de 90 % du produit national brut et 80 % du commerce à l'échelle planétaire. Repéré à http://www.g20.org/about_what_is_g20.aspx.
2. Dernier communiqué diffusé au Sommet du G20, à Londres. Repéré à http://www.londonsummit.gov.uk/resources/en/PDF/final-communique.
3. Le Bureau international du travail est le secrétariat de l'OIT.
4. Communiqué de l'OIT publié au lendemain du Sommet du G20, à Londres. Repéré à http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_104719/index.htm.

Juin 2009 – Sommet sur la crise mondiale de l'emploi, à Genève

Le directeur général du BIT a fait référence au G20 dans le discours d'ouverture qu'il a prononcé à ce sommet[5] où étaient réunis des chefs d'État et de gouvernement. Organisé par l'OIT, cet événement s'est déroulé en même temps que la Conférence annuelle de l'OIT au cours de laquelle a été adopté le Pacte mondial pour l'emploi[6], dont les cinq axes sont les suivants :

- stimuler l'emploi;
- étendre la protection sociale;
- respecter les normes internationales du travail;
- promouvoir le dialogue social;
- façonner une mondialisation équitable.

Septembre 2009 – Sommet du G20, à Pittsburgh

Dans leur dernier communiqué[7], les chefs d'État et de gouvernement du G20 réunis à Pittsburgh ont insisté sur l'importance de maintenir et de créer des emplois décents. Ils ont aussi estimé que les politiques d'emploi devaient respecter les principes de l'OIT ainsi que les objectifs définis dans le Pacte mondial pour l'emploi.

Le directeur général du BIT y a présenté un rapport exposant les politiques et les perspectives liées à l'emploi et à la protection sociale. Cette invitation au sommet de Pittsburgh a permis à l'OIT d'être le porte-parole des États membres au regard des « préoccupations des travailleurs, des entreprises et des communautés à la table du G20 ».

Par ailleurs, pour assurer le maintien d'un intérêt soutenu envers les politiques d'emploi, les chefs d'État et de gouvernement présents ont suggéré la tenue, à Washington, d'une réunion des ministres de l'Emploi et du Travail du G20.

5. Sommet sur la crise mondiale de l'emploi organisé par l'OIT. Repéré à http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/events/jobssummit/lang--fr/index.htm.
6. Le Pacte mondial pour l'emploi a été adopté à l'unanimité le 19 juin 2009, plus précisément par les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs des États membres. Conçu pour remédier aux effets néfastes de la crise financière et économique internationale sur la société et sur l'emploi, ce pacte permet de mettre en œuvre des politiques internationales en vue de réduire le décalage dans le temps entre la reprise économique et une reprise créatrice d'emplois décents. Repéré à http://www.ilo.org/jobspact/lang--fr/index.htm.
7. Communiqué publié par l'OIT le 26 septembre 2009. Repéré à http://www.ilocarib.org.tt/portal/index.php?option=com_content&task=view&id=1303&Itemid=1209.

Avril 2010 – Réunion des ministres de l'Emploi et du Travail des pays du G20, à Washington

Se réunissant pour la première fois, les ministres de l'Emploi et du Travail ont discuté des effets négatifs de la crise économique sur le travail ainsi que des mesures prises en vue de maintenir ou de créer des emplois, de protéger ou d'aider les chômeurs et de s'adapter aux changements du marché du travail. Il faut rappeler qu'une réflexion sur le sujet avait été amorcée à Pittsburgh.

Au terme de la réunion, les ministres se sont entendus pour faire une série de recommandations aux chefs d'État et de gouvernement du G20 afin qu'ils élaborent des politiques d'emploi et de travail susceptibles d'être mises en œuvre après la crise économique. En bref, ces recommandations concernent[8] :

- le maintien des emplois actuels et l'accélération de la création de nouveaux postes en effectuant des dépenses publiques, en réduisant le fardeau fiscal ou encore en favorisant le partage du travail;
- le renforcement des systèmes de protection sociale et la promotion de politiques ayant trait à la protection sociale, à la formation et au placement des chômeurs et des travailleurs à faible revenu;
- l'importance à accorder à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté au moment de concevoir des stratégies économiques nationales et internationales, ce qui implique une cohérence et une coordination des moyens d'action à mettre en œuvre. À l'échelle internationale, l'OIT peut jouer un rôle à cet égard;
- l'amélioration de la qualité des emplois et le respect des droits fondamentaux au chapitre du travail en privilégiant notamment des mesures de renforcement du salaire minimum, le dialogue social et la négociation collective;
- l'adaptation de la main-d'œuvre aux besoins futurs en misant sur la formation, l'éducation permanente, l'apprentissage et le développement des habiletés. À cet égard, les participants au Sommet du G20, tenu à Pittsburgh, avaient demandé au BIT et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de développer ensemble une stratégie axée sur la formation, puis de la soumettre au Sommet du G20, à Toronto.

Par ailleurs, les ministres du Travail et de l'Emploi du G20 ont reconnu le Pacte mondial pour l'emploi et l'Agenda pour le travail décent[9] de l'OIT comme « de précieuses ressources pour nos

8. Recommandations formulées par les ministres du Travail et de l'Emploi des États membres du G20, à Washington. Repérées à http://www.dol.gov/ilab/media/events/G20_ministersmeeting/French.pdf.
9. Selon l'OIT, « le travail décent est au cœur des efforts pour éradiquer la pauvreté, il est un moyen de parvenir à un développement durable, équitable et fédérateur. L'OIT s'efforce de développer la dimension de travail décent dans les politiques économiques et sociales, en partenariat avec les principales institutions du système multilatéral et les acteurs majeurs de l'économie mondiale. […] L'Agenda pour le travail décent offre une base à un cadre plus juste et plus stable pour le développement mondial ». Repéré à http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Mainpillars/WhatisDecentWork/lang--fr/index.htm.

gouvernements à l'heure de concevoir de nouvelles mesures consacrées à l'emploi et aux systèmes de protection sociale ».

Enfin, pour la réunion de Washington, le BIT avait préparé une série d'études en vue d'alimenter les discussions des délégations[10], dont un rapport intitulé *Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G20 : Leçons de l'expérience* et qui favorise une reprise économique axée sur l'emploi.

Il importe de noter que cet évènement a permis aux ministres du Travail et de l'Emploi de rencontrer les dirigeants de réseaux mondiaux tant syndicaux que patronaux.

Juin 2010 – Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G20, à Toronto

Les chefs d'État et de gouvernement du G20 se sont réunis dans cette ville les 26 et 27 juin. Ils ont repris, dans leur dernier communiqué[11], l'idée retenue à Pittsburgh afin d'assurer une reprise de la croissance ainsi que le maintien ou la création d'emplois de qualité.

Les recommandations des ministres du Travail et de l'Emploi issues de la réunion de Washington sont ainsi commentées dans l'annexe 1 du même communiqué : « Nous accueillons favorablement, les recommandations de nos ministres du Travail et de l'Emploi, qui se sont réunis en avril 2010, concernant les incidences de la crise économique sur l'emploi. Nous réaffirmons notre volonté d'assurer une solide croissance de l'emploi et de fournir une protection sociale à nos citoyens les plus vulnérables. Une politique efficace en ce domaine devrait placer la qualité des emplois au cœur de la reprise. Nous apprécions le travail fait par l'Organisation internationale du travail, en collaboration avec l'OCDE, relativement à une stratégie de formation qui aidera à donner aux travailleurs les compétences requises pour occuper les emplois d'aujourd'hui et ceux de demain. »

De plus, il y est question non seulement du renforcement des filets de sécurité sociale tels les soins de santé publics et les régimes de retraite, mais de prestations de chômage mieux réparties, de politiques du travail plus efficaces touchant, entre autres, le recyclage professionnel, la recherche d'emploi, le perfectionnement et la mobilité de la main-d'œuvre ainsi que l'instauration de conditions propices à des systèmes de négociation des salaires pour soutenir l'emploi.

Qui plus est, estimant que l'ouverture des marchés détermine la croissance et la création d'emplois, les dirigeants du G20 ont exprimé le souhait que l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) expliquent au Sommet du G20, prévu à Séoul les 11 et 12 novembre 2010, « les avantages de la libéralisation du commerce pour l'emploi et la croissance ».

10. Documents préparés par le BIT pour la réunion de Washington. Repérés à http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/I-News/lang--fr/WCMS_125960/index.htm.
11. Déclaration du Sommet du G20, à Toronto. Repérée à http://canadainternational.gc.ca/g20/assets/pdfs/g20_declaration_fr.pdf.

Le directeur général du BIT a d'ailleurs rappelé, dans un communiqué[12] diffusé après le Sommet de Toronto au regard des intentions du G20, l'importance à accorder à la reprise de l'emploi et il a insisté sur le fait qu'il ne « s'agit pas seulement de calmer les marchés financiers ». En outre, il a souligné, conformément à la déclaration formulée au Sommet, les éléments qui contribuent au maintien et à la création d'emplois de qualité.

Enfin, tout en proposant un équilibre entre une croissance économique et l'assainissement des finances publiques, sans oublier une réforme du secteur financier et l'amélioration des institutions financières internationales, les participants au Sommet de Toronto ont retenu les préoccupations exprimées lors de la réunion de Washington en matière d'emploi et de travail.

Septembre 2010 – Conférence d'Oslo

Sous la présidence du premier ministre norvégien, l'OIT et le Fonds monétaire international (FMI) ont tenu, le 13 septembre 2010, une rencontre conjointe[13] à Oslo[14] qui réunissait des dirigeants politiques et syndicaux, des chefs d'entreprise et des universitaires. Étant donné la fragilité de la reprise et le difficile retour au niveau d'emploi antérieur à la crise dans plusieurs pays, les deux organismes ont convenu de :

- réfléchir au concept de « socle de protection sociale » en se plaçant du point de vue macroéconomique. Ce concept vise à assurer un minimum de protection aux groupes les plus vulnérables qui vivent dans la pauvreté et la précarité;
- collaborer à la conception de politiques favorisant une croissance économique créatrice d'emplois.

Ces deux organismes agissent donc dans le chemin tracé par le G20 en matière de création d'emplois.

Novembre 2010 – Sommet du G20 à Séoul

Les chefs d'État et de gouvernement du G20, lors de leur rencontre du 11 et du 12 novembre 2010, ont reconnu l'importance de répondre aux préoccupations relatives aux plus vulnérables de la société. Pour cela « nous sommes décidés à placer l'emploi au centre de la reprise, à assurer une protection sociale et des conditions de travail décentes ainsi qu'une croissance accélérée dans les pays à bas revenus »[15].

12. Communiqué publié par l'OIT le 28 juin 2010. Repéré à http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_142384/index.htm.
13. Texte préparé par l'OIT et le FMI pour la rencontre d'Oslo. Repéré à http://www.osloconference2010.org/discussionpaper.pdf.
14. Site de la conférence d'Oslo : http://www.osloconference2010.org/
15. Traduit de « The G20 Seoul Summit Leaders' Declaration, November 11-12, 2010 ». Repéré à http://media.seoulsummit.kr/contents/dlobo/E1._Seoul_Summit_Leaders_Declaration.pdf.

Tel que décidé au Sommet de Toronto, l'OIT, l'OCDE, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce ont préparé conjointement un document pour les chefs d'État et de gouvernement sur le commerce, l'emploi et la croissance.[16]

Par ailleurs, l'OIT a été invitée à contribuer au plan d'action pluri-annuel[17] sur le développement du G20. Elle est associée aux travaux relatifs au développement des ressources humaines, aux investissements privés, à la création d'emploi et à l'amélioration de la protection sociale dans les pays en développement.

Comme on peut le constater, de sommets en réunions, l'OIT devient peu à peu un acteur dont les orientations constituent le point de référence du G20 en matière de politiques d'emploi et de travail.

16. Seizing the Benefits of Trade for Employment and Growth . Repéré à http://www.oecd.org/dataoecd/61/57/46353240.pdf.
17. Plan d'action pluri-annuel en matière de développement. Repéré à http://media.seoulsummit.kr/contents/dlobo/E4._ANNEX2.pdf.